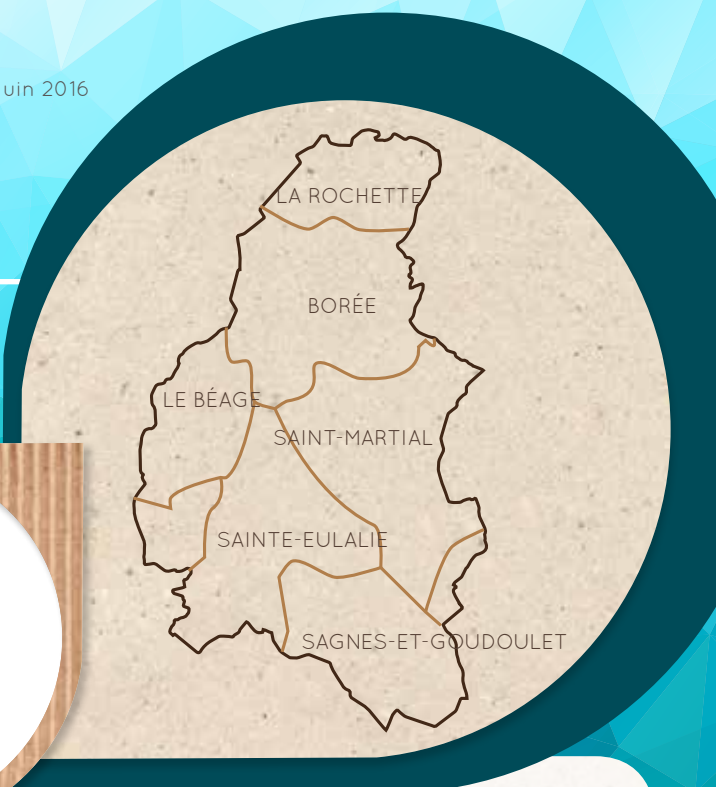
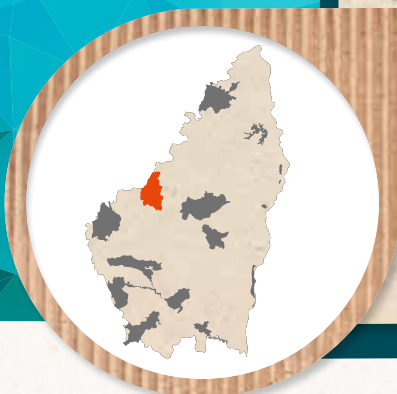


Espace naturel sensible des
**Massifs des monts
Gerhier-de-Jonc et Mézenc**



COMMUNES CONCERNÉES

Borée, Cros-de-Géorand,
La Rochette, Le Béage,
Sagnes-et-Goudoulet,
Saint-Andéol-de-Fourchade,
Sainte-Eulalie, Saint-Martial



SURFACE DE L'ENS

9 000 ha



PRINCIPAUX HABITATS NATURELS

- Hêtraie, sapinière à myrtilles, plantations, feuillus montagnards divers
- Prairies de fauche, landes et pâturage d'altitude
- Rivières, zones humides (prairies, tourbières, bas marais...)
- Milieux rocheux (dalles, falaises, éboulis)



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Document unique de gestion
2016-2020 / Convention Ardèche
Nature 2014-2018



FONCIER

Zone de préemption = 698 ha
(Sainte Eulalie, Saint Martial)
Surfaces appartenant au Département = 12ha



INTERCOMMUNALITÉ CONCERNÉE

Communauté de communes Val'
Eyrieux, Communauté de communes
des Sources de la Loire



ZONE DE PRÉEMPTION

698 ha
(Sainte-Eulalie, Saint-Martial)



**STRUCTURE
COORDONNATRICE LOCALE**

Parc naturel régional des Monts
d'Ardèche



PRINCIPAUX ENJEUX DU SITE

- Déprise agricole (fermeture des milieux)
- Menace sur la biodiversité (plantations forestières mono-spécifiques)
- Fréquentation touristique et gestion des sports de pleine nature
- Patrimoine géologique



ZONES À ENJEUX

- Mont Gerbie- de-Jonc et Sources de la Loire
- Plateau des 5 Sucs
- Suc de Tournon, roches de Borée
- Prairies humides des vallées du Crouzas et du Tauron
- Forêts et prairies humides de la vallée du Cayre
- Roches des Cuzets et Cirque des Boutières
- Roche des Pradoux et Suc de Sara
- Massif du Mézenc



ZONAGES D'INVENTAIRES ET DE PROTECTION

- ZNIEFF : 14 ZNIEFF de type 1 et 1 ZNIEFF de type 2
- Natura 2000 : site B21 « Loire et ses affluents » et site B18 « secteurs des sucus »
- Site classé : Mont Gerbier-de-Jonc, Mont Mézenc (au titre des paysages)
- Projet Agro-environnemental et climatique « Pentés et montagnes ardéchoises »



QUELQUES ACTIONS

Elaboration du plan de gestion pour la zone à enjeux « Plateau des 5 sucus »

Ce document vise à élaborer pour cette zone à enjeux un plan de gestion spécifique afin de répondre aux objectifs de la politique en faveur des ENS : préservation, restauration, sensibilisation des usagers, accueil du public et valorisation pédagogique.

- Action finalisée en février 2014
- Maître d'ouvrage : Conseil départemental de l'Ardèche
- Prestataire : ONF Drôme Ardèche
- Montant total : 11 940 €€

Suivi de la colonisation de la loutre

La loutre a recolonisé progressivement la quasi-totalité des cours d'eau du territoire du PNR, mais peu de données sont disponibles sur la présence de la Loutre sur le secteur des Sucus. L'objectif est donc d'améliorer les connaissances de cette espèce sur ce secteur.

- Action finalisée en 2013
- Maître d'ouvrage : PNR des Monts d'Ardèche
- Prestataire : LPO Ardèche€
- Montant total : 5 000 €
- Montant de l'aide départementale : 2 500 €€(50%)

Evaluation des enjeux biodiversité et des impacts potentiels de l'équipement de géosites et de la fréquentation associée

Labellisé Géopark, le PNR des Monts d'Ardèche a souhaité étudier l'impact environnemental de potentielles démarches de valorisation des 13 géosites localisés au sein de l'ENS. Pendant 6 mois, les enjeux de biodiversité et les précautions à prendre pour ces potentiels équipements sur les différents géosites du site ENS ont donc été étudiés.

- Action finalisée en 2014
- Maître d'ouvrage : PNR des Monts d'Ardèche
- Montant total : 6 000 €
- Montant de l'aide départementale : 3 000 € (50%)

Elaboration d'une notice de gestion et d'un plan d'interprétation sur la zone à enjeux du Mont Gerbier-de-Jonc et des sources de la Loire.

L'action consiste à réaliser un plan de gestion et d'interprétation des patrimoines naturels afin d'organiser les opérations pour conserver et/ou restaurer les milieux naturels et paysagers du site tout en proposant des actions d'accueil du public (notamment touristique) afin de le sensibiliser à la préservation de la biodiversité locale.

- Action réalisée en 2015-2016
- Maître d'ouvrage : PNR des Monts d'Ardèche
- Montant total : 10 000 € €
- Montant de l'aide départementale = 7 000 € (70%)